

Le bulletin



CEB 2024

→ p.12



Budget participatif

→ p. 3



Des travaux durant un an...

→ p. 9



Un nouveau réfectoire

→ p. 12

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthignes
0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthignes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthignes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthignes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthignes
0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthignes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthignes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthignes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthignes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthignes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthignes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthignes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthignes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthignes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthignes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue PirÛtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremeaux@anthignes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

Conseiller communal

→ La Rock 13 – 4160 Anthignes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthignes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthignes.be



Françoise TRICNONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthignes.be



Noël THEWISSEN MR-CDH-IC

Conseiller communal

→ Xhos 28 – 4163 Tavier
0499 19 00 17



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthignes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthignes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Yolande HUPPE PS-IC – Présidente du C.P.A.S

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthignes.be



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthignes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthignes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthignes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthignes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthignes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthignes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthignes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthignes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthignes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthignes.be



PAR TONI PELOSATO

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 Le mot du mayor
- 5 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC

→ CONSEIL COMMUNAL

- 5 Les brèves du Conseil communal

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 Orientation professionnelle –
Que vous proposent les « cités des métiers » ?

→ TRAVAUX

- 8 Des travaux durant un an...

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 La gestion de la forêt communale

→ PATRIMOINE

- 11 Hody autrefois, reconnaissez-vous cet endroit ?

→ JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

- 12 Félicitations aux élèves de 6^e pour leur travail
et bonne chance pour la suite !
- 13 Les Ouistitis Du Condroz
- 15 Les projets de Saint-Maximin

→ TRAVAUX

- 16 Culture

→ BON À SAVOIR

- 17 Cycle de formations numériques gratuites :
Boostez votre présence en ligne

→ INFORMATION COMMUNALE

- 21 Amélioration de l'éclairage public

→ AGENDA

- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil

AU PRINTEMPS DERNIER, NOUS AVONS LANCÉ NOTRE PREMIÈRE OPÉRATION «BUDGET PARTICIPATIF»

Celle-ci s'inscrivait dans la foulée d'une initiative citoyenne de grande ampleur, débutée à l'été 2018 et qui est désormais réalité : le local du Patro, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans ce Bulletin Communal.

Aujourd'hui, le «Budget Participatif» est inscrit dans notre réalité communale et il vous revient de marquer votre préférence pour un des 4 projets déposés. Vous pouvez en prendre directement connaissance à partir de notre site www.anthisnes.be ou en vous rendant à l'administration.

Mais le budget participatif, c'est quoi ? C'est un mode de gouvernance qui vise à améliorer le lien de confiance qui unit tous les habitants de notre commune à leurs autorités. Et au-delà de la participation directe du citoyen dans la vie communale, le budget participatif vise aussi à :

- Améliorer le cadre de vie de la population anthisnoise ;
- Rapprocher les citoyens de leur institution et leur montrer l'importance des processus administratifs ;
- Renforcer la participation citoyenne et le sentiment de (co)responsabilité ;
- Rompre l'isolement social en proposant une action participative, coopérative et ouverte à tous.

Pour cette année 2024, le Conseil communal a donc décidé d'affecter un montant de 10 000€ à ce projet.

Vous aviez jusqu'au 31 mai pour déposer vos idées. Il faut maintenant voter pour sélectionner celle qui sera mise en œuvre. Vous pouvez le faire via notre site internet ou en vous rendant à l'administration communale.

Même si, dans notre petite commune, nous sommes peut-être moins frappés que d'autres par la crise de confiance qui touche les citoyens et leurs représentants, nous avons besoin de projets qui dynamisent notre démocratie locale. C'est tout l'objet de cette initiative participative.

Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page

www.stereotype.be

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Marc Tarabella, Alicia Renard, Jules Pelosato, Michel Evans, Marcel sauvage, Angélique Piccolo, Benjamin Lambert, PCS Condroz, Greova, Corticlean, Aimé Closjans, Yolande Huppe, Yolande Parea, Nathalie Seron, Bénédicte Debaille, Céline Darcis, Sonia Stella, Elise Pirlet

Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale d'Anthisnes (Équipe éducative), École communale de Limont (Équipe éducative), École communale de Villers-aux-Tours (Équipe éducative), École Saint-Maximin (Équipe éducative)

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).

sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable





PAR MARC TARABELLA

VERTS LES CIMETIÈRES !



L'entretien se fera de manière plus aisée car le trèfle nécessitera seulement deux ou trois tontes par année.

Nous avons opté pour laisser les allées principales en graviers et semer du trèfle sur les graviers des allées secondaires. Laisser les graviers sous le trèfle procure une stabilité du sol même en cas de fortes pluies; ce qui évitera de transformer les allées en borbier.

L'entretien se fera de manière plus aisée car le trèfle nécessitera seulement deux ou trois tontes par année.

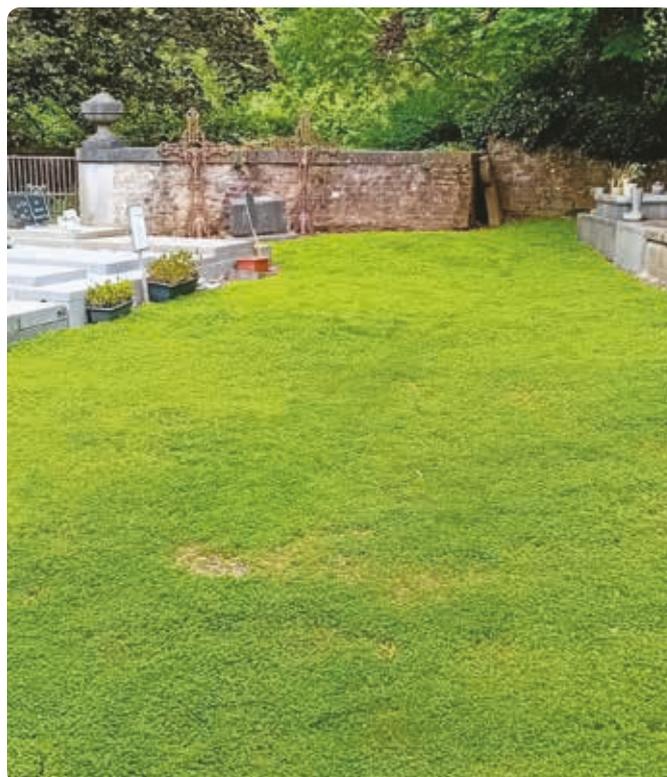
Au-delà de l'aspect environnemental, cette verdurisation renforcera la sensation de quiétude qui règne dans les cimetières et leur meilleur entretien sera synonyme de respect que l'on doit à la mémoire des défunts.

Vous avez sans doute remarqué la récente verdurisation de nos six cimetières (Tavier, Xhos, Villers-aux-Tours, Hody, Vien et Anthisnes) et je souhaite vous exposer les raisons de cette décision.

Tout d'abord, depuis quelques années, les communes ne peuvent plus utiliser des herbicides chimiques dans les espaces publics dont les cimetières. Si nous pouvons nous réjouir d'une telle mesure d'amélioration de notre environnement, elle nous obligea à consacrer plus d'énergie, plus de main d'œuvre pour le désherbage des cimetières avec un résultat satisfaisant difficile à obtenir.

L'été dernier fut sans doute la goutte qui fit déborder le vase en alliant des températures élevées et des pluies abondantes: un cocktail détonnant pour favoriser la croissance des dites «mauvaises herbes». Une croissance telle qu'il fut très difficile voir impossible pour les ouvriers communaux d'opérer un nettoyage correct durant le printemps et l'été.

Compte tenu de réactions compréhensibles de citoyens attristés par l'état de nos cimetières, il était nécessaire de trouver une solution durable et, étant allé visiter plusieurs cimetières ayant adopté la verdurisation, je fus convaincu des avantages de cette méthode et elle fut mise en œuvre par nos services communaux progressivement à partir du mois d'avril dernier.



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DE CIM CITOYEN

Le CIM Citoyen ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DU PS-IC

PAR TONI PELOSATO

Ce mot du groupe PS-IC est donc le dernier avant l'échéance électorale d'octobre prochain. C'est donc l'occasion de tirer un premier bilan d'une législature bien remplie, en dépit des retards engendrés par la crise sanitaire du COVID.

Pendant près de deux ans, notre commune, comme le reste du pays, a tourné au ralenti. Il aura donc fallu mettre les bouchées doubles pour faire aboutir des projets comme l'agrandissement de l'école de Villers-aux-Tours, la rénovation de l'Avouerie et de sa brasserie, le local du Patro, la rénovation de la route Anthisnes-Pulseur, celles d'Hestieux et de la basse voie, le voyage à Auschwitz avec les jeunes de la commune, l'achat d'une maison par le CPAS pour la mise à disposition d'un local d'urgence, la refonte complète du site internet et la création d'une appli digitale, la mise en place du «budget participatif», etc.

Et, déjà, d'autres projets sont devant nous. Comme à chaque fois, nous les construirons avec toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de développer et d'améliorer la qualité de vie au sein de nos villages.

Il en ira de même pour deux sujets qui ont marqué l'actualité des dernières semaines : la carrière du bois d'Anthisnes et l'aménagement du centre d'Anthisnes. Des inquiétudes se sont faites entendre lors des discussions publiques que nous avons tenues sur ces deux thématiques. Elles sont légitimes et pour une bonne part, partagées par notre groupe.

Nous y accorderons toute l'attention nécessaire pour, ensemble, trouver les solutions qui rencontreront au mieux l'intérêt général.



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 MARS 2024

Excusés : Nathalie SERON et Blaise AGNELLO

Le conseil communal prend acte du rapport annuel 2023 de l'activité de M. Antonin Wautelet, écopasseur, au sein de l'administration communale d'Anthisnes, et décide à l'unanimité d'en valider le contenu.

Il décide à l'unanimité de réviser les actions A1, A3 et A5 du Plan d'Actions pour l'Energie durable et le Climat (PAEDC) – POLLEC 2022 et de marquer son accord sur les actions telles que définies dans le programme de travail.

Le rapport financier et le rapport d'activités pour l'année 2023 du Plan de Cohésion Sociale sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur Nicolo GAGLIARDO, conseiller communal, est désigné à l'unanimité pour remplacer Mademoiselle Léa POUCKET, conseillère démissionnaire, dans les assemblées où cette dernière siégeait, pour le reste de la durée du mandat (Spi, Intradel, CCA, La Teignouse, Centre culturel de l'Arrondissement de Huy et L'Avouerie d'Anthisnes).

A l'unanimité, le conseil communal adopte l'ordonnance de police relative à l'affichage électoral pour les élections simultanées européennes, fédérales et régionales du 9 juin 2024.

Le conseil communal prend connaissance et acte le procès-verbal de vérification de caisse de Madame LEQUET Nathalie, Receveur régional, dressé et vérifié en date du 6 février 2024 par Madame la Commissaire d'Arrondissement de Huy-Waremme, portant sur un total général d'avoirs à justifier et justifiés de 5649797,48€ et sur des balances des comptes généraux s'équilibrant à 114040372,59€, pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le conseil communal marque son accord à l'unanimité sur l'adoption de l'avenant n°1 au contrat de gestion avec l'ASBL L'Avouerie d'Anthisnes qui prévoit des subventions complémentaires de la commune pour les exercices 2024 et 2025 dans le but de permettre à l'ASBL de faire face au manque-à-gagner pendant la durée des travaux de rénovation du château et de ses annexes et de réaliser des aménagements intérieurs.

Le rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural pour l'année 2023 est approuvé à l'unanimité.

SEANCE DU 13 MAI 2024

Excusé : Marc TARABELLA

Le conseil communal décide à l'unanimité d'autoriser la célébration des deux mariages du 25 mai 2024 à la Maison de Village de Lagrange vu les nuisances possibles engendrées par les festivités des Anthisnoises organisées ce jour-là à proximité de l'Administration communale.

Le conseil communal prend acte des rapports annuels écrits par les mandataires sur les activités des structures (ASBL communale, intercommunale,...) et l'exercice des mandats au sein de celles-ci.

En accord avec le Chef diocésain, il approuve, par six voix favorables et sept abstentions (de Yolande Huppe, Nicolo Gagliardo, Nathalie Seron, Jean-Luc Duchesne, Toni Pelosato, Francis Hourant, Pol Wotquenne), le compte pour l'exercice 2023 tel qu'arrêté par le Conseil de la Fabrique d'église Saint-Maximin d'Anthisnes: R. 51 173,94€, D. 44 358,81€, solde en boni de 6 815,13€.

Le conseil communal, en accord avec le Chef diocésain, décide, par huit voix favorables et six abstentions (de Yolande Huppe, Pol Wotquenne, Nathalie Seron, Toni Pelosato, Jean-Luc Duchesne, Francis Hourant), de réformer la modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saint Maximin (D. et R. : 52 086,15€, sans augmentation de l'intervention de la Commune pour les frais extraordinaires du culte mais avec une intervention majorée de la Commune pour les frais ordinaires de 1 851,51 euros).

Le compte pour l'exercice 2023 de la Fabrique d'église Saint Remy à Vien est approuvé, en accord avec le Chef diocésain, par huit voix favorables et six abstentions (de Yolande Huppe, Pol Wotquenne, Jean-Luc Duchesne, Nathalie Seron, Toni Pelosato, Francis Hourant): R. 15 341,16€, D. 13 449,92€, solde en boni de 1 891,24€.

Le conseil communal décide par huit voix favorables et cinq abstentions (de Pol Wotquenne, Jean-Luc Duchesne, Nathalie Seron, Toni Pelosato, Francis Hourant) d'approuver, en accord avec le Chef diocésain, le compte pour l'exercice 2023 de la Fabrique de l'église Saint Martin à Tavier: R. 32 702,54€, D. 32 232,24€, solde en boni de 470,30€.

A l'unanimité, le conseil communal émet un avis favorable sur le Plan annuel de Prévention incendie 2024 de la Zone de secours HEMECO.

Il décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec l'ASBL «Les Amis du Patro de Tavier» ayant pour objet d'accorder un subside complémentaire d'un montant de 25 000€ pour l'exercice 2024.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le cahier des charges et le montant estimé du marché (181 500,00 € hors TVA) ayant pour objet l'achat d'une pelle hydraulique sur pneus destinée au service communal des travaux, établis par le Service des Travaux. Le marché sera passé par la procédure ouverte.

La convention de service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives est revue à l'unanimité du conseil communal suite à l'adhésion des communes de Durbuy, Manhay et Erezée au projet du SEMJA de Hamoir et au renouvellement de l'agrément de celui-ci à partir du 1^{er} janvier 2024.



Le conseil communal adopte à l'unanimité les dispositions de la «charte pour la gestion forestière durable en Région Wallonne à partir de 2024» et confirme par la signature de celle-ci l'engagement de la commune dans le processus de certification PEFC.

SEANCE DU 12 JUIN 2024

Le collège communal répond à l'interpellation citoyenne relative à l'extension potentielle de la carrière du Bois d'Anthisnes.

Le conseil communal décide par neuf (9) voix favorables et six (6) abstentions (de Toni PELOSATO, Yolande HUPPE,

Blaise AGNELLO, Nathalie SERON, Jean-Luc DUCHESNE et Francis HOURANT) d'approuver, en accord avec le Chef diocésain, le compte pour l'exercice 2023 de la Fabrique de l'église Saint Pierre à Hody: R. 13 583,93€, D. 5 116,12€, solde en boni de 8467,81€.

Conformément à l'article L6421-1 § 1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le rapport de rémunération de la Commune d'Anthisnes reprenant pour l'exercice 2023 un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent par les mandataires est approuvé à l'unanimité.

Le conseil communal adopte par par treize (13) voix favorables et deux (2) abstentions (de Françoise KEYSERS et Noël THEWISSEN) la modification n°1 des services ordinaire et extraordinaire du budget communal pour l'exercice 2024, qui se présente comme suit :

	S. ordinaire	S.extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	6 697 799,31	740 000,00
Dépenses totales exercice proprement dit	6 326 985,74	3 113 196,39
Boni / Mali exercice proprement dit	370 813,57	-2 373 196,39
Recettes exercices antérieurs	977 486,26	85 574,70
Dépenses exercices antérieurs	48 282,69	203 562,37
Prélèvements en recettes	0,00	2 524 850,18
Prélèvements en dépenses	825 000,00	0,00
Recettes globales	7 675 285,57	3 350 424,88
Dépenses globales	7 200 268,43	3 316 758,76
Boni / Mali global	475 017,14	33 666,12

Le conseil communal approuve, par douze (12) voix favorables et trois (3) abstentions (de Françoise KEYSERS, Noël THEWISSEN et Pol WOTQUENNE), le cahier des charges et le montant estimé (619834,14€ hors T.V.A. ou 749999,31€ T.V.A. de 21 % comprise) du marché de travaux d'amélioration et de réfection d'un tronçon de la rue du Centre à Anthisnes, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, établis par l'auteur de projet. Le marché sera passé par la procédure ouverte.

Le conseil communal marque son accord à l'unanimité sur l'exécution des travaux de remplacement d'une partie de l'éclairage public (Phase III) à Villers-aux-Tours, Vien et Lagrange, et de l'éclairage décoratifs sur base des deux devis de RESA transmis en date du 15 avril 2024 et parvenus à l'administration communale le 13 mai 2024, détaillés comme suit :

- Offre de base n° 0004002401 d'un montant estimatif de 145 528,71€ hors TVA dont un montant de 106 357,28€ hors TVA est pris en charge par RESA, soit un montant à charge de la commune de 39 171,43€ hors TVA ou 47 397,43€ TVA de 21 % comprise, pour le remplacement de 466 lampes existantes par des lampes lumineuses fonctionnelles LED

- Offre en option n° 0004002402 d'un montant estimatif de 2827,36€ hors TVA ou 3421,11€ TVA de 21 % comprise entièrement à charge de la commune, pour l'ajout de 5 luminaires fonctionnelles LED
soit un total de 148 356,07€ hors TVA ou 179 510,84€ TVA de 21 % comprise dont 41 998,79€ hors TVA ou 50 818,54€ TVA de 21 % comprise est à charge de la commune d'Anthisnes.

Le conseil communal décide à l'unanimité de marquer son accord de principe sur la division de la parcelle sise à Anthisnes, Les Floxhes, cadastrée première division Section D, n°379C ainsi que l'aliénation d'une partie de cette dernière.

Dans le cadre de la subvention pour la mise en œuvre d'initiatives de solidarité et d'aide aux personnes dans le cadre de la crise énergétique, le conseil communal prend acte du fait que le subside de 5000,00€ octroyé en 2023 n'a pas été utilisé par le PCS du Condroz et qu'il doit dès lors être remboursé.

Le conseil communal marque son accord à l'unanimité sur les termes de la convention avec l'Intercommunale Bernardfagne & Co relative au droit d'accéder aux installations sportives de la piscine de Bernardfagne & Co pour un pouvoir organisateur et de son annexe bis relative à l'utilisation d'un moniteur d'accompagnement aquatique.

A l'unanimité, les comptes annuels pour l'exercice 2023 ainsi que la modification budgétaire n° 1 du service ordinaire et du service extraordinaire pour l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale d'Anthisnes sont approuvés.

● FOCUS CITOYEN



Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin automne 2024, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 9 septembre 2024.



PAR JULES PELOSATO (élève stagiaire au CPAS)

ORIENTATION PROFESSIONNELLE – QUE VOUS PROPOSENT LES «CITÉS DES MÉTIERS» ?

Découvrez les services essentiels offerts par les cités des métiers !

Les cités des métiers sont des lieux incontournables pour tous ceux qui cherchent à s'informer, à se former et à trouver leur voie professionnelle. Ces structures, présentes notamment à Liège et à Huy, offrent une multitude de services pour accompagner les citoyens dans leur parcours professionnel.

Informations sur les métiers

Les cités des métiers sont de véritables mines d'informations sur les filières professionnelles. Elles mettent à disposition des ressources telles que des fiches métiers détaillées, des témoignages de professionnels et des outils d'orientation pour vous aider à mieux comprendre les différentes options qui s'offrent à vous.

Conseils personnalisés

Les conseillers des cités des métiers sont des experts en orientation professionnelle. Ils sont là pour vous écouter, conseiller et répondre à toutes vos questions.

Que vous soyez en pleine réflexion sur vos choix de carrière ou que vous envisagiez une reconversion, ils sauront vous guider et vous donner les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées.

Orientations et formations

Les cités des métiers sont également des lieux où vous pouvez trouver des informations sur les formations disponibles dans votre région. Que vous souhaitiez vous former en alternance, en apprentissage ou suivre des cours du soir, les conseillers pourront vous renseigner sur les différentes possibilités qui s'offrent à vous.

Événements et ateliers

Les cités des métiers organisent régulièrement des événements et des ateliers thématiques pour approfondir vos connaissances sur certains secteurs d'activité ou pour vous aider à développer vos compétences professionnelles. Ces rencontres sont l'occasion de rencontrer des professionnels et de bénéficier de leur expertise.



Comment les contacter ? <https://cdmliege.be/fr>

Localisation

- Liège – tél. **04 230 00 02** – info.liege@cdmetiers.be (cité des métiers de Liège) square des Conduites d'Eau 9 – 4020 Liège
- Huy – tél. **085 32 83 01** – info.huy@cdmetiers.be (carrefour des métiers de Huy) place Saint-Séverin 5A – 4500 Huy





PAR AIMÉ CLOSJANS (PRÉSIDENT DE L'ASBL) EN COLLABORATION AVEC YOLANDE HUPPE (VICE-PRÉSIDENTE)

DES TRAVAUX DURANT UN AN...



Après des années de réunions avec les architectes, les responsables du patrimoine wallon, du développement rural, le passage du Covid, des remises de prix acceptables, les travaux ont enfin commencé et avancent bien.

Les aménagements en cours :

- Réhabiliter la brasserie, maison attenante à l'Avouerie afin qu'elle puisse servir de bureau d'accueil, de centre d'interprétation et la boutique réalise un passage entre ce bâtiment, le donjon et le château ;
- Un ascenseur et une rampe d'accès sont installés afin de favoriser l'accès aux PMR ;
- Les planchers et le chauffage sont revus et corrigés ;
- Les toitures sont remplacées, les charpentes réparées ainsi que les corniches et gouttières ;
- Les façades ragrées et le perron d'entrée restauré...
- En sus, les petites surprises que réservent la réalisation de travaux dans d'anciennes bâtisses.

Chapeau bas aux entreprises qui travaillent au mieux et au plus vite malgré le temps maussade mais également aux employés de notre centre touristique qui font ce qu'ils peuvent pour maintenir un maximum d'activités mais inévitablement des locations ont été annulées. Il s'ensuit donc une perte sèche pour l'ASBL c'est pourquoi le Conseil Communal vient de voter une subvention supplémentaire de 46 000 euros à l'Avouerie pour qu'elle puisse payer le personnel durant cette période.

Sachez que le musée a rouvert ses portes et que la boutique reste accessible durant toute cette période. Et comme une photo vaut mieux que des blablas...





PAR MICHEL EVANS

Dd

LA GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

Notre entité s'étend sur 3 707 hectares, les bois représentent 28 % de cette surface. 284 hectares sont des parcelles communales. La gestion quotidienne de ce domaine est confiée au DNF, lequel gère celui-ci en parfait accord avec les instances communale et régionale. Pendant vingt ans, ce département a aussi géré les audits du label PEFC. La région wallonne a décidé de confier cette mission d'audit à la Filière bois Wallonie, laquelle attestera du respect des critères d'une gestion durable de notre massif forestier

Le programme de reconnaissance des certifications forestières, «Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes», a été mis en place en Wallonie dès 2002. Les principes fondamentaux du système sont l'ouverture au dialogue, la recherche de consensus, la transparence, une évaluation périodique et une amélioration continue du plan. La procédure PEFC implique tous les acteurs du bois: propriétaires forestiers, organisations environnementales, industries de la chaîne du bois, scientifiques et usagers de la forêt.

Nous avons décidé d'adhérer à la récente proposition régionale, applicable dès 2024: désormais le DNF – Département Nature et Forêts de la Région wallonne – perdra sa double casquette. Ses agents forestiers resteront nos conseillers et techniciens pour la gestion forestière.

Nous voulions continuer à profiter du label PEFC, car celui-ci atteste que les produits labellisés proviennent de forêts gérées de manière responsable, où la biodiversité est préservée, les écosystèmes sont protégés et les pratiques de gestion forestière sont durables. Essentiel aussi pour les consommateurs que nous sommes tous! Ce label mondial tient aussi compte des emplois dans l'industrie forestière, des activités récréatives et des avantages économiques pour les popula-

tions locales. Important à nos yeux, il s'agit évidemment de continuer à tenir compte des marcheurs, vététistes, attributaires de coupes et autres utilisateurs.

Dans nos contrées, les peuplements sont monospécifiques et réguliers; ils sont composés d'une essence et les arbres ont le même âge. Les événements récents du changement climatique nous ont montré leur fragilité et leur manque de résilience, leur difficulté à surmonter les altérations provoquées par les tempêtes, sécheresses, scolytes et autres attaques. Le stress hydrique est une réalité, la succession des inondations et sécheresses est une réalité qui s'imposent à tous, dont les gestionnaires de la forêt, communale ou privée!

Dès 2010, nous avons intensifié l'effort de régénération feuillue, pour faire passer le hêtre de 64,6 % à 30. Le chêne sessile, essence qui résiste très bien aux chocs hydriques du moment, est lui passé de 6,8 % à 20. En intérieur de forêt, l'érable sycomore est passé de 7,8 à 20 %. Des choix qui s'avèrent pour l'instant judicieux!

Le couvert continu, désormais un objectif, maintient la fonction de rétention de l'eau de l'éco-système forestier. Face aux incertitudes climatiques, de nos besoins et du marché de demain, produire du bois de qualité d'essences variées nous apparaît comme étant le meilleur choix pour les générations futures.

Alors que par le passé, la même essence était plantée sur des superficies conséquentes, le travail est désormais très différent. En opérant par îlots de moindre importance, en alliant régénération naturelle et plantations, l'objectif est d'arriver à une forêt étagée, d'essences variées et d'âges différents.

PAR MICHEL EVANS

DU NEUF POUR NOS CHIENS

Le nombre de nos amis canins a fortement évolué durant l'épidémie du covid-19. Conséquence logique, le nombre de toutous promenés par leur maître est lui aussi en forte évolution. Il en va de même pour le nombre de toutous déambulant seuls dans nos rues. Sortir notre chien est pourtant un très bon exercice, tant pour le maître que pour l'animal à quatre pattes.

La profusion de chiens n'est toutefois pas sans conséquence pour les ouvriers communaux et les marcheurs; les premiers se retrouvent couverts de selles lorsqu'ils débroussaillent, les autres mettent le pied dans le cadeau matinal!



Chacun se doit de faire un effort en faveur de la propreté des rues, ruelles, places qui trop souvent sont souillées. Au niveau communal, nous avons décidé de commander huit distributeurs de sacs à excréments destinés à ramasser le cadeau du toutou. Ces sacs sont résistants et stables, ils vous permettront de ramasser facilement les déjections de votre fidèle compagnon et de les transporter jusqu'à la poubelle proche

Les distributeurs seront placés à proximité de lieux fréquentés par les chiens et leur maître. Une analyse des résultats sera réalisée et nous indiquera s'il faut, ou non, amplifier l'implantation de ces appareils.



PAR MARCEL SAUVAGE

HODY AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CET ENDROIT ?



Le même lieu actuellement

Il s'agit de l'actuelle rue des Martyrs, la prise de vue de cette carte postale date approximativement de 1911. Ce courrier a circulé le 8 mai 1913 entre Anthisnes et Assesse.

A l'époque le bâtiment à l'arrière-plan abritait l'école et l'administration communale, de plus un appartement y avait été aménagé afin d'y accueillir un couple de concierge.

Incendié et gravement endommagé lors des tragiques événements du 6 septembre 1944, l'ensemble a été reconstruit pratiquement à l'identique.

Après la fermeture de l'école, les bureaux de la police locale et du cpas occupent les lieux. Aujourd'hui le cpas a déménagé cour d'Omalius, le local ainsi disponible est occupé par le bureau de poste. L'autre partie de l'immeuble est toujours occupée par la police.



PAR TONI PELOSATO

UN NOUVEAU RÉFECTOIRE POUR L'ÉCOLE DE VILLERS-AUX-TOURS

Les travaux d'extension de l'école de Villers démarreront ce 5 août. C'est une étape décisive dans la concrétisation d'un projet qui veut améliorer les conditions de travail des élèves, des enseignants et des accueillantes.

Il devenait nécessaire d'offrir plus de confort à l'école, notamment pour la gestion des repas et de l'accueil extra-scolaire. Cette nouvelle annexe permettra donc de créer un réfectoire trois fois plus grand, mais aussi un vaste préau qui surplombera la cour du bas. Le nouveau bâtiment sera performant sur le plan énergétique et, esthétiquement, il affichera une allure moderne avec du bardage bois et de larges percées vitrées.

Le projet est estimé à 320 000€ TVAC et les travaux s'étaleront sur une bonne partie de l'année scolaire. Bien entendu, tout sera mis en œuvre pour limiter au maximum les désagréments pour les élèves et l'équipe éducative.



FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES DE 6^E POUR LEUR TRAVAIL ET BONNE CHANCE POUR LA SUITE !



Charaf Rayan, Guilliams Raphaëlle, Lacroix Vanina, Lansival Elyne, Niselli Mathys, Nsangonday Kabeya Atie, Simon Nao et Tomasovic Nora (Ecole communale d'Anthisnes)

Atta Tyméo, Dugauquier Manon, Limbourg Elise, Ninane Alexandra, Ninane Gabrielle et Wislez Guillaume (Ecole communale de Villers-aux-Tours)

Bosneag Karyna-Maria, Dumont Alexis, Frères Clément, Gardien Typhaine, Grasso Adèle, Magis Sacha, Peters Tao, Pirlot Sacha et Richard Nolan (Ecole communale de Limont)

Brisbois Arthur, Cordier Damien, Demptinne Raphaël, Fourmanoir Adelio, Graindorge Victor, Gucciardo Gabrielle, Lemmens Elise et Tognocchi Livia (Ecole Libre Saint Maximin)



PAR ANGÉLIQUE PICCOLO ET BENJAMIN LAMBERT

LES OUISTITIS DU CONDROZ



Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture, dès septembre, de nouvelles séances de psychomotricité pour les enfants, dès la marche, accompagnés de leurs parents. De plus, pour diversifier et enrichir l'expérience de nos jeunes participants, nous lançons une nouvelle initiative visant à offrir une ouverture sur les sports modernes (poullball, kin-ball, frisbee,...) tout au long de l'année pour les 5-12 ans.

Ces séances offrent une opportunité unique pour les enfants de développer leurs capacités motrices dans un environnement stimulant et bienveillant. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ces moments de découvertes et d'apprentissage.

Les cours se donneront :

- Le lundi à l'école de Limont de 16 h 30 à 17 h 20 psychomotricité pour les 2/3 maternelles
- Le lundi à l'école de Limont de 17 h 30 à 18 h 20 sports modernes
- Le mardi à l'éveil de Tavier de 16 h 30 à 17 h 20 psychomotricité pour les accueils et 1^{re} maternelle
- Le mardi à l'éveil de Tavier de 17 h 30 à 18 h 20 psychomotricité pour les 2/3 maternelles
- Le samedi à l'école de Limont de 10 h 10 à 11 h psychomotricité dès la marche avec les parents
- Le samedi à l'école de Limont de 11 h 10 à 12 h psychomotricité pour les accueils et 1^{re} maternelle

 Infos et inscriptions
oustitisducondroz@gmail.com ou
0473 830 360 (Angélique)
 ou **0483 640 538** (Benjamin)

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES

RETOUR SUR LES PROJETS EN COURS REGARD VERS LES PROJETS FUTURS

Des projets variés tout au long de l'année pour motiver chacun et favoriser les apprentissages.

Parmi ces projets, les ateliers bien-être nous ont permis d'apprendre diverses techniques de relaxation, de lâcher-prise et de concentration à appliquer quotidiennement. Différents spécialistes (yoga, sophrologie, massages) sont venus nous expliquer leurs pratiques. Cette année scolaire s'est clôturée par un moment bien-être au sein de la yourte «Made in Relax», dans un environnement connecté à la nature. Vu l'engouement, l'intérêt et les bienfaits sur les enfants, ce projet bien-être sera reconduit l'an prochain, avec notamment un voyage sonore aux bols tibétains, gongs et voix.

Le projet potager nous tient également à cœur car les enfants trouvent dans cet environnement un réel apaisement. Notre slogan «Jardiner pour cultiver la terre et la tête» garde tout son sens car le travail manuel permet une réelle déconnexion de l'esprit et est nécessaire pour grandir et se développer sereinement.

L'année scolaire 2024-2025 sera marquée par le nouveau projet «cirque». Des ateliers d'adresse, de jonglerie, d'équilibre seront proposés aux enfants. L'année se terminera par une représentation des enfants.

L'art et la culture seront également mis en évidence à travers l'aménagement d'un espace «papotes» sous le préau. Le projet émane des enfants qui souhaitent un endroit où s'installer pour discuter, se rencontrer, jouer.

 N'hésitez pas à contacter l'équipe éducative pour plus de renseignements : **04 383 61 94**



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

LES DERNIÈRES PÉRIPIÉTIES DE NOTRE GRAND LIVRE 2023-2024

La dixième bougie de notre projet «Art & Sport» nous a insufflé un nouvel élan : dès la rentrée 2024-2025, l'école de Limont deviendra une école «Art & Bien-Être». Bien évidemment, les activités sportives feront toujours partie intégrante de notre programme mais celles-ci s'harmoniseront avec d'autres projets novateurs visant le bien-être de nos élèves et mettant en évidence le caractère familial de notre établissement.

Une autre nouveauté : dès août 2024, les élèves de 3^e maternelle réaliseront 1 période d'immersion en 1^{re} primaire chaque semaine. Notre phase de testing en mai et en juin n'a apporté que des bénéfices. Au programme : pré-écriture, manipulations autour des nombres et surtout, un excellent moyen pour favoriser et adoucir la transition entre la 3^e maternelle et la première primaire. Quant à eux, pendant cette heure, les élèves de P1 et P2 travaillent le programme d'ECA (éducation culturelle et artistique) avec l'enseignante préscolaire.

Dans le précédent bulletin, nous vous parlions de «La balade des gens qu'on aime»; une volonté de l'équipe pédagogique de faire évoluer la fête des mamans et des papas en une fête des familles. Cette année, celle-ci a eu lieu lors de la journée portes ouvertes. Les gens qu'on aime ont pu profiter d'une balade gourmande (avec des lunch box préparées par Casse ta croûte à glisser simplement dans les sacs à dos des randonneurs) autour des paysages pittoresques de notre école. Début juin, nos élèves ont eu la chance de profiter des talents culinaires d'une maman d'élève (Nutri Family Steph) qui est venue prêter main forte à l'équipe afin que les enfants préparent une box apéro saine à partager avec les personnes qui leur sont chères.

La journée portes ouvertes a également permis d'inaugurer le magazine créé par nos élèves: une mine d'or pour les apprentissages mais également pour le travail collaboratif. Pour clôturer leur parcours primaire en beauté, après leur dernier CEB, les 10 grands ont reçu un ticket d'or leur permettant de passer la nuit du 28 juin au 29 juin en tente à Lagrange avec Madame Mathy et Julie: encore une activité fédératrice et ici, un véritable rite de passage. L'équipe éducative a participé aussi aux repas de cette activité et les parents ont été invités à prendre l'apéro avec nos Robinson.

L'excursion de fin d'année des élèves de la M2 à la P6 s'est déroulée au Préhistosite de Ramioul; quant aux élèves d'accueil-M1, ceux-ci ont été emmenés par Mesdames Nathalie et Angélique à la ferme des Avoiris à Huy: des moments de plaisir entourés de nos amis les animaux mais aussi de travail en découvrant le dur labeur qu'est la gestion d'une ferme.

Afin de se défouler autour d'une activité sportive (course d'orientation pour tous et survie pour les grands), les enfants de la M2 à la P6 ont également profité d'une belle matinée à Alatag à Remouchamps début juillet.

Voilà, notre livre 2023-2024 se referme tout doucement mais la prochaine édition est déjà en train de s'écrire pour réserver une multitude de surprises et de vie dans notre petite école.

 Envie d'en connaître davantage sur notre école? Un petit clic sur : <https://ecoledelimont.e-monsite.com> +  (école de Limont)

Journées/soirées découvertes et inscriptions : les 19 et 20/08 de 9 h à 12 h ainsi que de 18 à 20 h ou sur rendez-vous au **0494 60 16 74**



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN

ÉCOLE LIBRE ET MAXIMIN
ANTHISNES

LES PROJETS DE SAINT-MAXIMIN

Le 20 avril a eu lieu le souper «Expo: les couleurs». Tout au long de l'année, chaque classe a travaillé sur ce thème. Les enfants étaient très fiers de présenter leurs réalisations à leur famille.

Ce fut l'occasion, pour notre chorale des enfants, de présenter de nouveaux chants appris durant l'année.

Afin de poursuivre leur projet sur les commerces d'Anthisnes, les enfants de maternelle ont visité le garage Pecoraro. Entre le pont, les outils, les enfants ont découvert les différentes facettes du métier. Merci à l'équipe de nous avoir accueilli avec tant de gentillesse.

Les élèves de P5 et P6 ont écrit le traditionnel journal «Le p'tit St Max». Ils ont interviewé les élèves, ainsi que l'équipe pédagogique, afin de présenter les différentes activités vécues.

Pour terminer l'année en beauté, les élèves de 5^e et 6^e années primaire se sont rendus en classe de ville à Bruxelles. Entre musées, promenades et moments de détente, ils garderont un souvenir inoubliable de ce séjour!

PAR L'ÉQUIPE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS

ATELIERS VANNERIE POUR TOUS LES ÉLÈVES

Dans le but d'aménager un nouvel espace nature, les enfants, de l'accueil maternelle à la sixième primaire, ont eu la chance de découvrir l'art de la vannerie grâce à une vannière de notre commune: Marie Legast. Elle est tout d'abord venue dans chacune des classes afin de faire découvrir cet art ancestral qui consiste à tresser des fibres naturelles pour créer des objets utiles ou décoratifs. Ensuite, nous avons organisé divers ateliers afin de confectionner de jolis fanions et poissons décoratifs, des tontines, un tunnel en tiges vivantes, un parcours pieds nus ainsi qu'une magnifique cabane.

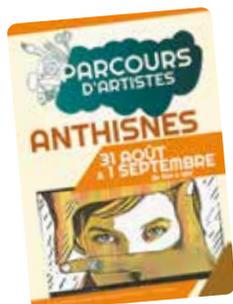
Après plusieurs semaines de travail et de collaboration, le résultat est tout simplement splendide. Les réalisations habillent de manière très harmonieuse le prolongement de la cour de récréation et crée ainsi un espace sensoriel, zen, dans lequel les enfants peuvent vivre des moments conviviaux tous ensemble en étant au plus proche de la nature. Cet espace en saule a été inauguré lors de notre journée «portes ouvertes» et il a rencontré un vif succès. Avec le retour des beaux jours, tous les élèves, petits et grands, peuvent désormais en profiter pleinement.





PAR YOLANDE HUPPE

PARCOURS D'ARTISTES 2024 – 30-31 AOÛT ET 1^{ER} SEPTEMBRE



Une nouvelle fois, nous avons voulu mettre à l'honneur les artistes de notre commune. Ils exposeront chez eux ou dans un endroit que la commune a bien voulu mettre à leur disposition.

Le vendredi soir, outre le drink de vernissage, une œuvre collective sera mise en vente au profit d'une association et la Choranthisnes égayera cette soirée de quelques chants. Ce moment convivial se déroulera à la salle communale, rue du centre à Anthisnes.

Le samedi et le dimanche après-midi, vous pourrez sillonner notre commune et rencontrer nos artistes, confirmés ou non. L'important c'est de rêver et de s'exprimer.

Les détails de ce parcours sera disponible à l'Avouerie dès le mois d'août et chez nos différents participant-e-s.

Belle découverte à tous !



PAR Yolande PARÉE



TROC DE GRAINES ET DE PLANTES À LA BIBLIOTHÈQUE !

On a fêté le printemps à la bibliothèque lors d'une soirée «échange de graines et de jeunes plantes». Malgré le temps désastreux, les visiteurs et visiteuses étaient au rendez-vous ! Sous les tonnelles, il y a eu des échanges de Zinnia, de rosiers à feuilles rouges, d'Hélianthus, de pensées sauvages, de courges de Nice, de piments, de persils ou encore de Weigela. Les tomates n'étaient pas en reste : tomates «petit chaperon rouge», «Noire de Crimée» et «cœur de bœuf».

Un apéro convivial était offert à l'intérieur. C'était l'occasion de se retrouver entre passionné.e.s de plantes et de partager ses expériences potagères ! Martin, notre scout-animateur, a proposé aux enfants des activités autour de jeux en bois ainsi qu'une dégustation de marshmallows chauffés au brasero.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour réitérer l'événement, et on espère que cette fois, ce sera sous un soleil radieux !

PARCOURS D'ARTISTES

Les artistes vous accueilleront avec plaisir chez eux ou dans un lieu public

Anthisnes : Jean Marc Delmelle et ses invitées Fabienne Jamotte et Béatrice Bernard - Nathalie Grosjean - Nancy Leus - **Body :** Man'zelle Maxim - Jean Pirnay - **VAT :** Sophie Delporte - Valérie Halin - **Lagrange :** Lina Servello - Lucie et Camille Louis - **Limont :** Nadine Fabry et son atelier perché : Bernadette Rompen - Robert Shetter - Bernard Rentier - Michelle Simonis - Patricia Massart - Christine Blandiaux - Anne Françoise Verbert - Sébastien Salle et Christiane Bours - **Tavier :** Hamado - Carine Drèze (Grosjean) et Geneviève Bourlon - **Moulin :** Marie Legast et ses amies - **Baraque del Boulet :** Jean François Urbain

vendredi 30 Août à 19H30
Vernissage

- Présentation des artistes et du flyers
- Verre de l'amitié offert par l'administration communale
- Concert de la Choranthisnes
- Vente aux enchères d'une œuvre collective au profit d'une association caritative

Salle communale - rue du centre

L'AVOUE RIE
Anthisnes

PAR LE GREOVA

CYCLE DE FORMATIONS NUMÉRIQUES GRATUITES : BOOSTEZ VOTRE PRÉSENCE EN LIGNE

Le Groupement Régional Économique Ourthe-Vesdre-Amblève (GREOVA), en collaboration avec le Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers, lance un cycle de formations numériques gratuites dans le cadre du projet Digital Wallonia «OVA connectée 2022-2024». Destiné à tous les acteurs économiques de la région Ourthe-Vesdre-Amblève, cette initiative vise à catalyser la transformation numérique locale.



Dans un monde où la présence en ligne est cruciale, ces formations offrent une opportunité inestimable d'acquérir des compétences essentielles en marketing digital. Du débutant au professionnel aguerri, chaque participant trouvera son compte parmi les sujets captivants proposés, tels que les fondamentaux de Facebook, la création de contenu efficace sur les réseaux sociaux, l'utilisation de Canva pour la conception graphique, le montage vidéo sur Smartphone, l'optimisation de LinkedIn et l'intégration de l'intelligence artificielle dans les réseaux sociaux.

Ce cycle de formations se déroulera en 2 phases. Une première série de formations a déjà eu lieu durant le 1^{er} semestre de cette année. Une seconde série de formations se déroulera dans le courant du second semestre 2024, entre la fin du mois de septembre et le début du mois de décembre, les dates et lieux restant encore à définir. Elles sont organisées dans la région Ourthe-Vesdre-Amblève, avec des sessions en présentiel de 3 heures abordant des thèmes tels que la stratégie sur Facebook et Instagram, la création de visuels sur Canva, l'intelligence artificielle ou encore l'e-commerce et la cybersécurité.

Ces formations offrent non seulement une occasion d'acquérir de nouvelles compétences, mais également un espace pour rencontrer d'autres professionnels de la région et échanger des idées.

Ne manquez pas cette opportunité de perfectionner vos compétences digitales et de propulser votre entreprise vers de nouveaux horizons dans le monde en constante évolution du marketing en ligne.



Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez le GREOVA : Ghislaine Delvenne – **+32 (0)4 384 67 88** – greova@greova.be – www.greova.be

Anthises/Comblain-au-Pont/Ferrières/Hamoir/Manhay/Ouffet



Profitez du module gonflable tous les jours

Vacances d'ÉTÉ 2024

La piscine sera ouverte au public du mardi 9/07 au dimanche 25/08 de 14 h à 17 h (vendredi de 14 h à 19 h)

Piscine fermée les lundis + dim. 21 juillet + Jeu. 15 août



PAR LE GREOVA



Devenez partenaire et boostez l'e-commerce local !

Parc artisanal de Harzé (SPI)
Rue de la Fagne 3/B - 4920 Harzé/Aywaille
info@novalocal.be - Tél.: 04 240 14 31
www.n-ova.be  Nova Local

Le projet pilote NOVA, lancé par le GREOVA, vise à dynamiser l'e-commerce local en Ourthe-Vesdre-Ambève.

En collaboration avec Transport Castronovo-Ferron (TCF) et avec le soutien de la Région wallonne, nous proposons des solutions de gestion logistique, création de sites web, gestion de commandes en ligne et stratégies marketing numériques.

Rejoignez-nous !

Producteurs et commerçants, contactez-nous dès aujourd'hui pour devenir partenaires, bénéficier de ces services pour développer votre présence en ligne et rendre votre entreprise plus compétitive.

Remplissez dès maintenant notre formulaire pour façonner nos actions selon vos besoins. Merci de votre participation !



PAR LE PCS CONDROZ

LES NOUVELLES DU PCS CONDROZ

NOUVEAU:

A partir du mois de septembre, le plan de cohésion sociale organisera un atelier «Gym douce» à la salle lagrange à Anthisnes.

Celui-ci sera donné par Pierre, 1 mercredi par mois de 10h à 11h.



AGENDA DES PROCHAINES ACTIVITÉS DU PCS

Juillet et août

- Vendredi 5 juillet à Nandrin, venez profiter d'un petit moment en famille en regardant un film en plein air. 20h diffusion du film «Si on chantait»
- Vendredi 23 août à Clavier, amination skate-park de Clavier. De 14 à 17h : initiation sur inscription. Par «La Satoria» de Louvain-la-Neuve. 18h démo de skate par des animateurs. 20h diffusion du film «Yes Day»
- Samedi 31 août à Clavier-Station, vide-grenier de la Donnerie Condruzienne, de 8h30 à 14h, rue de la Gendarmerie 3.

Septembre

- 2: four à pain à Tinlot
- 3: promenade du mardi à Nandrin
- 4: atelier déco à Clavier
- 5: atelier cuisine de Clavier GR2
- 7: sortie à la mer
- 11: atelier cuisine de Clavier
- 12: un tour du monde culinaire à Tinlot
- 19: à table pour 1, 2, 3€ à Ouffet
- 21: four à pain à Tinlot
- 24: au fil de soi bis à Tinlot
- 26: cuisine «santé»

Octobre

- 1: promenade du mardi à Tinlot
- 3: atelier cuisine de Clavier GR2
- 7: four à pain à Tinlot
- 8: au fil de soi à Tinlot
- 9: atelier cuisine de Clavier
- 10: atelier relooking à Tinlot
- 17: à table pour 1, 2, 3€ à Ouffet
- 23: atelier partage du mercredi à Clavier
- 24: cuisine «santé»
- 26: four à pain à Tinlot
- Du 18 au 25: formation de permis théorique
- 28 et 30: remise à niveau permis de conduire

Novembre

- 4: four à pain
- 3: promenade du mardi à Clavier
- 6: ciné-club à Nandrin
- 7: atelier cuisine de Clavier GR2 + atelier relooking à Clavier
- 12: au fil de soi bis à Tinlot
- 13: atelier cuisine de Clavier
- 14: un tour du monde culinaire à Tinlot
- 20: atelier partage du mercredi à Clavier
- 21: à table pour 1, 2, 3€ à Ouffet
- 23: four à pain à Tinlot
- 28: cuisine «santé»

Décembre

- 2: four à pain à Tinlot
- 3: promenade du mardi à Ouffet
- 4: atelier déco à Clavier
- 5: atelier cuisine de Clavier GR2
- 10: au fil de soi à Tinlot
- 11: atelier cuisine de Clavier + atelier partage du mercredi
- 19: repas de fin d'année à Tinlot
- Sortie culturelle marché de Noël: info à venir

Nos ateliers sont accessibles à tous les habitants de la commune de Clavier, Tinlot, Anthisnes, Ouffet et Nandrin.

Le transport ne doit pas être un frein !



Infos et inscriptions: **085 21 24 76** ou Aurélie **0473 87 11 77** – chefdeprojet@pcs-condroz.be – Caroline **0474 77 51 68** – agent2@pcs-condroz.be



PAR NATHALIE SERON



ANIMATION SECOURISME

Une vingtaine de personnes, de tous âges, étaient venues assister à une soirée d'animation de secourisme présentée par quatre professionnels du corps médical.

L'animation a commencé par une introduction aux principes de base du secourisme, suivie d'une démonstration de la Position Latérale de Sécurité, plus connue sous le nom PLS.

La partie la plus intense de la soirée fut sans aucun doute la session dédiée à la réanimation cardio-pulmonaire.

Les animateurs, tous experts dans le domaine, guidèrent les participants étape par étape, leur permettant de s'exercer sur des mannequins.

Au terme de l'animation, les formateurs ont pris le temps de répondre aux questions des participants.

Chacun est reparti avec le sentiment d'avoir acquis des compétences précieuses pour aider les autres en cas de besoin.

Au vu du succès de cette animation et afin de répondre aux nombreuses demandes des citoyens, une autre séance vous sera proposée fin août 2024.

Un toutes-boîtes vous sera envoyé en temps utile.

PAR CORTICLEAN



CORTIGROUPE
Titres-services

CORTICLEAN
RECRUTE !

LES MEILLEURS AVANTAGES

- Chèques repas •
- GSM professionnel •
- CDI mi-temps minimum (1gh/s) •
- Horaire à convenir selon vos disponibilités •
- Accompagnement sur le terrain •
- *Heures de récupération offertes •
- Formation continue •

www.cortigroupe.be/jobs

info@cortigroupe.be 04/366.10.15 **Corticlean**
CORTIGROUPE

www.cortigroupe.be * voir conditions sur <https://www.cortigroupe.be/jobs>



CORTIGROUPE
Titres-services

VOUS PASSEZ,
NOUS REPASSONS !

60 MIN = 10€ = 1 TITRE-SERVICE

Confiez-nous votre linge et bénéficiez d'un service rapide et de qualité !

Centrale d'Anthises

- Rue du Vieux Château, 6 | 4160 Anthises

Horaires

- Lundi et jeudi de 07h30 à 17h00
- Mardi, mercredi et vendredi de 07h30 à 16h00

www.cortigroupe.be

info@cortigroupe.be 04/366.10.15 **Corticlean**
CORTIGROUPE

www.cortigroupe.be



PAR MICHEL EVANS

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le réseau anthesisnois comprend 1 280 luminaires. Le gouvernement wallon a imposé aux opérateurs de moderniser leur parc en dix ans. Notre Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD), RESA, s'est lancé le défi de modifier son parc d'éclairage public, en seulement six années. Le led, modulable, moins énergivore et à l'entretien réduit, s'imposait dès lors !

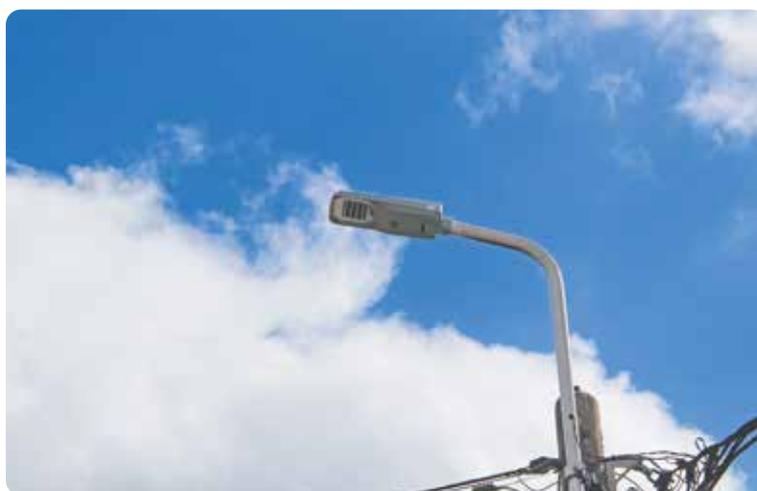
La modernisation de notre territoire a été répartie sur trois années budgétaires, 2021, 2023 et enfin 2024. Resa est intervenu en premier lieu sur Tavier, avant de réaliser Limont, Hody et La Rock, pour terminer par Vien, Lagrange et Anthisnes. La totalité de l'entité sera ainsi couverte par cette technologie innovante dès l'automne prochain.

Un des avantages des luminaires LED est qu'ils éclairent de manière mieux ciblée, ce qui a pour effet de diminuer la pollution lumineuse pour favoriser la biodiversité ainsi que d'augmenter le sentiment de sécurité ! En outre, le led propose un rendement lumineux plus élevé que les lampes classiques, tout en permettant un meilleur rendu des couleurs et de la visibilité.

Le fonctionnement de ce nouvel éclairage est garanti 15 ans par leur constructeur alors que les anciens demandaient le remplacement très régulier des ampoules.

Des dizaines de demandes d'intervention étaient adressées chaque mois à Resa. Dès lors, remplacer les anciens luminaires par une solution LED constitue aussi une réponse durable à ce problème.

Le coût de ces trois phases de travaux est de 434 359,81 €, pour une participation communale de 163 657,86 €. Un investissement qui sera récupéré sur la baisse du coût de notre consommation en moins de quatre ans !



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 22/05/2024)

29.01.2024 LAVERGNE Jules • Villers-aux-Tours
 18.03.2024 GOLINVAUX Amalia • Anthisnes
 29.03.2024 LONDON Clément • Anthisnes
 08.04.2024 STAGNO MASAROTTI Liana • Anthisnes
 15.04.2024 SARDA Olivia • Villers-aux-Tours
 19.04.2024 ÖNDER Aylin • Anthisnes
 27.04.2024 DELY Jude • Villers-aux-Tours
 30.04.2024 MAERTENS Zélie • Tavier
 22.05.2024 SMETS Sacha • Lagrange

MARIAGES (liste arrêtée au 22/06/2024)

11.05.2024 M. GUIRSCH Damien et M^{me} CLAES Céline • Villers-aux-Tours
 18.05.2024 M. DEL GIUDICE Pietro et M^{me} PRIME Estelle • Anthisnes

08.06.2024 M. ROGER Michel et M^{me} RAQUET Noëlla • Tavier
 22.06.2024 M. ARENTS Adrien et M^{me} MOURAUX Charlotte • Villers-aux-Tours

DÉCÈS (liste arrêtée au 19/05/2024)

06.04.2024 ROIDEAUX Paulette vve LIBERT Hervé • Anthisnes
 13.04.2024 LAMBORELLE Achille ép. HUBERT Odette • Anthisnes
 12.04.2024 de MALEINGREAU d'HEMBISE Anne vve de Messire de VALENSART SCHOENMAECKERS René • Anthisnes
 15.04.2024 DELOGE Marcel ép. Madame REMY Nicole • Tavier
 19.05.2024 BODSON Didier • Anthisnes

L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation de l'agenda. Si vous désirez voir figurer vos activités, il suffit d'en informer l'Avouerie. Maison des Associations 04 383 63 90 – info@avouerie.be



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES LUNDIS

Anthisnes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Tavier: Chant choral – La Choranthines • Cercle Sainte barbe • 19 h-20 h 30 • Chorale dirigée par Chantal Glaude • B. Cleuren 0484 50 24 98

Anthisnes: Atelier artistique • école communale • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/adultes • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthisnes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 14 h-16 h 30 • M^{me} Piron 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants A (+ 8ans) 16 h 45-17 h 45 • Classique enfants B (+ 8 ans) 17 h 45-19 h 00 • Classique Ados 19 h 00-20 h 30 • Classique adultes 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Les ouistitis du Condroz • Ecole communale • 16 h 30 psychomotricité (2/3 maternelles) • 17 h 30 sports modernes (5-12 ans) • Angélique 0473 83 03 60 ou Benjamin 0483 64 05 38 • ouistitiducondroz@gmail.com

LES MARDIS

Anthisnes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthisnes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthisnes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • 18 h 30 Contemporain Jeunes (+ 10 ans) • 19 h 30 Pilates débutants • 20 h 30 Pilates confirmés • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Hody: Danse • Salle Li Hody's • 17 h 30 Flamenco (+ 7 ans) • 18 h 30 Flamenco (Ados/Adultes) • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Atelier artistique • Ecole communale • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques: encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h-22 h • E. Mathonet 0478 47 82 07 – anthisnesechecs@gmail.com – <https://anthisnesechecs.be>



Club d'échecs

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 20 h • Débutants et séniors • M. Toledo 0475 81 32 15

Tavier: Les ouistitis du Condroz • A l'éveil • 16 h 30 psychomotricité (accueils et 1^{re} maternelle) • 17 h 30 psychomotricité (2/3 maternelles) • Angélique 0473 83 03 60 ou Benjamin 0483 64 05 38 • ouistitiducondroz@gmail.com

LES MERCREDIS

Anthisnes: Cours d'Anglais niveau élémentaire • Ecole Communale • 18 h-21 h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Anthisnes: Festifoot 4 à 6 ans • RSCA • 17 h 30-18 h 30 • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Anthisnes: L'Eveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/adultes • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h 45 Initiation stylisme • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8ans) 14 h 30-15 h 45 • Jazz enfants (+ 8 ans) 15 h 50-16 h 50 • Classique enfants A (+ 8 ans) 17 h 00-18 h 00 • Classique Ados 18 h 00-19 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10 h-11 h • Maternelles 16 h-17 h • Primaires 17 h 15-18 h 15 • Adultes Step 18 h 30-19 h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19 h 15-20 h • C. Guilmet 0473 61 81 00

**LES 2^E ET 4^E MERCREDIS DU MOIS**

Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josianne Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 16h 15 à 19h (sur rendez-vous) • Gratuit • Yolande Parée 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Limont: Danse • Ecole communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40

Vien: Pétanque • rue de la libération 1 • 19h 30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise

LES VENDREDIS

Limont: Danse • Ecole communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Danse • Salle communale • 9h30 Pilates avancés • 10h45 Pilates débutants • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Eva Dupont 0493 16 03 54 evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8ans) 9h00-10h00 • Classique Ados A (+ 12 ans) 10h00-11h15 • Classique Ados B (+ 12 ans) 11h15-12h45 • Cours préparatoire (+ 4ans) 18h00-19h30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – anthisnesechecs@gmail.com – https://anthisnesechecs.be

Lagrange: Viniyoga (yoga adapté à la personne) • Salle de la maison du village • 10h • Catherine Grégoire (professeure diplômée) 0473 73 80 46 – cgregoirejs@gmail.com

Limont: Les ouistitis du Condroz • Ecole communale • 10h 10 psychomotricité (dès la marche avec les parents) • 11h 10 psychomotricité (accueils et 1^{re} maternelle) • Angélique 0473 83 03 60 ou Benjamin 0483 64 05 38 • ouistitisducondroz@gmail.com

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compstage • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • Inscription obligatoire • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 10h30 – 12h30 ou 13h – 15h ou 15h30 – 17h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Julien Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be



Agenda mensuel, consultez le site <https://anthisnes.be/evenements-2>



Consulter l'APP Anthisnes

scannez le QR code pour télécharger l'application d'Anthisnes





Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.

SERVICES COMMUNAUX

 www.anthisnes.be  info@anthisnes.be  www.facebook.com/anthisnes  www.instagram.com/anthisnes  APP Anthisnes

→ **SECRETARIAT**

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75

Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**

rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX (sur rendez-vous)

andre.kovacs@anthisnes.be

04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICES

→ **POPULATION**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h

Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15

population@anthisnes.be • 04 383 99 97 – 85 – 95

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h

Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15

etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**

Mardi de 15 h-18 h

Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)

ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**

Tous les jours en semaine de 8 h 30-12 h

elise.pirllet@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h

aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **ASSURANCES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h

muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h

reservationsalles@anthisnes.be • 04 383 60 75

aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **RECETTES – TAXES**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **COMPTABILITÉ**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h

compta@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **MARCHÉS PUBLICS**

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h

christelle.neutelers@anthisnes.be •

04 383 99 99

→ **RGPD – PATRIMOINE**

Mardi de 15 h à 18 h, mercredi, jeudi, vendredi

8 h 30-12 h

alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ **ENVIRONNEMENT – CLIMAT – ENERGIE – COORDINATEUR POLLEC – PRIMES**

Tous les jours en semaine de 8 h 30 à 12 h

pollec@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Sur rendez-vous.

jacques.dohogne@anthisnes.be •

04 383 99 82 – 0479 50 09 63

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

Mardi 14 h-18 h

marie-france.vanwysberghe@anthisnes.be

• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h

cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou

04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi

10 h-12 h

cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou

04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**

Sur rendez-vous

maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**

Mercredi 9 h-11 h 30

amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**

Mercredi 13 h-16 h 30

amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Sur rendez-vous

astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085 30 85 10

zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody

Mardi, jeudi 15 h-19 h

Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h

Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h

bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien

enfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09

0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier

atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93

atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

• rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes

www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94

• rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont

www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33

• rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours

www.ecoledevillersauxtours.be •

04 383 70 98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

• rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes

www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h

Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes

04 383 63 90 – 0498 87 99 70

www.avouerie.be – info@avouerie.be